

CHARTRE DIVERSITÉ ET INCLUSION



Notre Approche

Les engagements exprimés au niveau du Groupe sont déployés au sein de chaque division qui met en œuvre cette politique en intégrant les spécificités propres à ses métiers, afin d'en assurer un développement cohérent et pérenne. Cette démarche globale repose sur le développement d'une culture inclusive permettant à chacun-e, quelles que soient ses singularités, de révéler pleinement son potentiel. Celle-ci se fonde sur le respect et l'acceptation des différences qui permet à chacun-e de pouvoir être lui/elle-même sans subir de préjudice.

Cette culture inclusive :

- **implique** de créer les conditions permettant la reconnaissance, la compréhension réciproque de chacun(e), la confiance et l'intégrité ;
- **appelle** une approche transversale qui doit se traduire dans les décisions managériales et l'ensemble des processus des ressources humaines ;
- **s'inscrit** dans une perspective de réduction des inégalités, qu'elles soient sociales, générationnelles ou territoriales ;
- **consiste** à œuvrer tant pour l'égalité des chances favorisant l'autonomie des populations défavorisées, que pour le maintien de l'employabilité de nos collaborateurs ;
- **repose** sur l'accompagnement des populations défavorisées vers l'autonomie, notamment par l'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle.

Pour être effectif, le développement de cette culture inclusive nécessite d'**identifier les biais** existants en matière de diversité au sein du Groupe et une participation active de l'ensemble des collaborateurs pour veiller au **respect de chacun-e**.

Afin de permettre une **application concrète de cette culture inclusive**, le Groupe adopte une approche thématique prenant en compte les spécificités de l'ensemble de nos activités ainsi que l'exigence d'adaptation à nos territoires d'implantations et aux urgences locales.

Notre Feuille de Route



Le Groupe se dote d'objectifs généraux sur les quatre thématiques dont chaque division aura la responsabilité de la mise en œuvre en interne, de même qu'à l'égard de leurs prestataires respectifs, de leurs agences de recrutements, et à travers des partenariats avec toute partie prenante pertinente.

À cette fin, chaque division met en place pour chaque thématique des dispositifs et outils permettant un diagnostic de la situation, l'établissement de plans d'action et d'indicateurs de suivi.

David-Alexandre Fournier
Directeur des ressources humaines

→ N°#1 : La non-discrimination

Toute pratique discriminante envers les travailleurs pour des motifs tels que l'ethnie, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'orientation sexuelle, l'ascendance nationale ou l'origine sociale nuit à la cohésion collective. Le Groupe se fixe trois objectifs permettant de lutter contre la discrimination tout en valorisant les compétences et l'égalité des chances :

- **optimiser le recrutement** afin d'encourager la diversité des candidatures. Cet objectif nécessite en particulier la mise en place de tout dispositif permettant de lutter contre l'autocensure et de centrer les processus de recrutement sur les compétences. Il implique une formation adaptée des managers et recruteurs et la signature de partenariats avec les institutions de formation ;
- **rémunérer équitablement** afin d'assurer qu'à niveau de compétences, ancienneté et postes égaux, les rémunérations répondent au principe d'équité (conformément à la convention n°100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération) ;
- **promouvoir équitablement** afin d'assurer à chacun-e une évolution professionnelle conforme à ses aptitudes et aspirations. L'atteinte de cet objectif repose notamment sur la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs en vue de lutter contre les stéréotypes et l'intégration de la thématique « non-discrimination » dans toutes les formations managériales.



→ N°#3 : L'égalité professionnelle femmes-hommes

L'égalité professionnelle femmes-hommes est identifiée comme un levier de transformation avec un potentiel fédérateur commun à toutes les divisions du Groupe. Le Groupe se fixe trois objectifs permettant de favoriser la parité :

- **féminisation des emplois à faible représentation féminine à compétences égales**, en communiquant auprès des publics et institutions appropriées ;
- **favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité**, notamment à travers la sélection de plus de femmes dans les programmes de formation au management ;
- **suivre et accompagner des femmes dans leur évolution professionnelle** à travers, notamment, le recours au tutorat.



→ N°#2 : L'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap

Au-delà de la conformité aux exigences réglementaires, les conditions d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap constituent un fort levier de cohésion sociale au sein de l'entreprise. L'approche du Groupe repose sur deux objectifs :

- **adapter les profils de postes** afin d'optimiser le recrutement des personnes en situation de handicap. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la sensibilisation des collaborateurs et managers au handicap par toutes voies appropriées (diffusion de livrets, campagnes d'affichage, communication intranet, etc.) et la sensibilisation des équipes RH de recrutement et agences d'intérim ;
- **favoriser un environnement de travail adapté** à l'intégration des personnes en situation de handicap. Parmi les dispositifs dont la mise en place est recommandée figurent la formation des équipes RH et managers à l'intégration des personnes en situation de handicap, et l'aménagement des locaux pour permettre une accessibilité adaptée.



→ N°#4 : L'insertion professionnelle des jeunes

Attirer les talents de demain est un objectif stratégique pour le Groupe Bolloré, diversifié et présent sur tous les continents, de même que contribuer à l'autonomisation des jeunes en difficulté afin d'ancrer notre Groupe dans les communautés au sein desquelles nous agissons. Le Groupe se fixe trois objectifs permettant de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes :

- **analyser les attentes de la nouvelle génération et leur perception du Groupe** afin d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour les engager et ainsi, être en capacité d'attirer de nouveaux talents ;
- **optimiser les démarches d'accueil en stage et en alternance des jeunes** ;
- **coordonner ses projets d'engagement solidaire en Europe et à l'international pour améliorer prioritairement la situation économique et sociale des jeunes**, et répondre ponctuellement et efficacement à des actions de solidarité, en cohérence avec la politique mécénat du Groupe, qui a pour mission prioritaire de soutenir la jeunesse.



Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex – France

Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33

Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

www.bollore.com

Direction RSE

rse.groupebollore@bollore.net

Édition 2024.

Crédits photo :

photothèques droits réservés Groupe Bolloré. Istock.



Dans le souci du respect de l'environnement,
le présent document est réalisé par un imprimeur
Imprim'Vert® sur des papiers composés
de matériaux issus de forêts bien gérées
certifiées FSC® et d'autres sources contrôlées.

